

DOSSIER D'INSCRIPTION EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER 2020

Circulaire d'information à conserver par le candidat

Les candidats peuvent s'inscrire à la formation et à l'examen du permis de chasser **dès 15 ans**, mais la délivrance de leur permis par l'Office Français de la Biodiversité ne se fera qu'à partir de leur **16^{ème} anniversaire**.

LES FORMATIONS OBLIGATOIRES

Organisation et convocation effectuées par la Fédération des chasseurs.

Assurées par la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon, elles sont composées de 2 parties :

1 - PARTIE THEORIQUE :

Durée : 2h30 environ

Lieu : Au siège de la FDCRML - 1 allée du Levant – 69890 - LA TOUR DE SALVAGNY.

2 - PARTIE PRATIQUE :

Durée : 4h00 environ (matin de 7h45 à 12h ou après-midi de 13h30 à 17h30)

Lieu : Stand de Ball Trap de SCI LA ROCHE à ST ANDEOL LE CHÂTEAU (69700).

Attention : Toute absence à l'une ou l'autre partie de la formation annulera la participation à l'examen.

Pour la préparation à l'examen, un DVD sur la pratique et le manuel sur la théorie vous seront fournis par la Fédération des Chasseurs à réception de votre dossier complet (coût inclus dans la formation). Nous vous recommandons par ailleurs de vous entraîner à la partie théorique sur notre site www.fdc69.com: [découvrir la chasse/examen/devenir chasseur](#).

L'EXAMEN

Organisation et convocation effectuées par l'Office Français de la Biodiversité.

Examen unique organisé par l'Office Français de la Biodiversité (composé en premier lieu des exercices pratiques, puis en cas de réussite, des questions théoriques).

Durée : 1h environ

Lieu : Stand de Ball Trap de SCI LA ROCHE à ST ANDEOL LE CHÂTEAU (69700).

➡ **A noter : les dates d'examen sont susceptibles d'être modifiées par l'OFB.**

Si vous ne vous présentez pas à l'examen et que vous n'avez pas transmis de justificatif valable (pour cas de force majeure : examen scolaire, hospitalisation, maladie...), l'OFB vous réclamera de payer de nouveau les frais d'inscription (**16 €**).

Renseignements auprès de **Corinne Perrier** - Tél : **04.72.19.15.16** Email : c.perrier@fdc69.com
Horaires : Lundi, Jeudi et Vendredi de : 9h à 12h – 14h à 17h et le Mardi de : 9h à 12h

L'ensemble du dossier est à retourner par courrier à :
FDCRML – 1 Allée du Levant – 69890 La Tour de Salvagny

IMPORTANT : Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée et seuls les dossiers complets seront enregistrés, les dossiers incomplets seront retournés.

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

F
O
R
M
A
T
I
O
N
S

- 1 - Fiche candidat + planning permis de chasser complétés.
- 2 - Chèque de 90 euros à l'ordre de la FDCRML

Ou Virement : Joindre impérativement le justificatif de virement.

Libellé à inscrire obligatoirement : PERMIS 69 NOM+PRENOMS du candidat

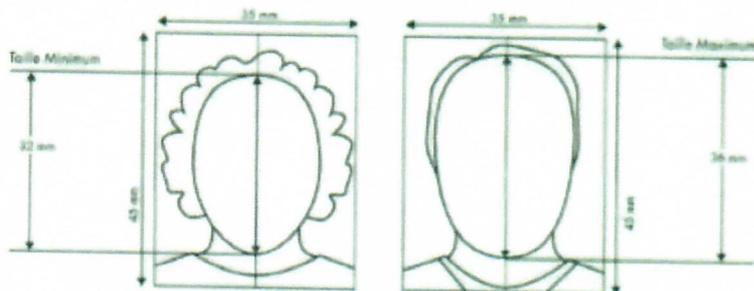
Ex : Inscription de Monsieur DURAND Stéphane, Gilles : ⇒ PERMIS 69 DURAND Stéphane Gilles

Réf bancaire : **IBAN : FR76 1027 8073 1200 0201 3690 119**
BIC : CMCIFR2A

E
X
A
M
E
N

- 3 - Cerfa n° 13945*05
Complété, daté et signé par le candidat.
Autorisation du représentant légal signée, pour les mineurs.
- 4 - CERTIFICAT MEDICAL au verso du Cerfa (ne pas l'effectuer sur papier libre), daté de moins de 2 mois au jour de votre inscription. Tampon du médecin obligatoire (si médecin remplaçant tampon du médecin remplacé obligatoire). L'original pas de scanne.
- 5 - Copie recto verso de la carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité.
⇒ Pièce d'identité à présenter obligatoirement le jour de l'examen.
- 6 - Un Chèque à l'ordre de L'Office Français de la Biodiversité
OU 31 euros ⇒ De 15 ans à – 18 ans
46 euros ⇒ A partir de 18 ans
- 7 - Copie de l'Attestation de recensement ⇒ De 16 ans à 18 ans
- 8 - Copie de l'Attestation de la Journée d'Appel ⇒ De 18 ans à 25 ans
- 9 - Deux photos d'identité normalisées de moins de 6 mois et identiques.

Conditions d'acceptabilité de vos photos d'identités : Couleur, Format 35 x 45 mm :



- Fond clair
- Prise de Face
- Tête nue
- Visage couvrant 80 % de la photo
- Pas de photos scannées ni de photos d'école



N° 13945*05

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ET DE DELIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER

Code du service national articles L.113-4 et L.114-6
Code de l'Environnement articles L.423-2, L.423-5 à L.423-11, L.423-25, R.423-2 à R.423-11 et R.423-25
Arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser
Arrêté du 29 janvier 2020 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser en Guyane

Agrafez ici vos photos d'identité

sans les détacher l'une de l'autre et

après avoir porté vos nom et prénoms au dos

(pas d'agrafe sur le visage)

A compléter par la FDC / FIC / OFB :

- Inscription à l'examen unique
Réinscription à l'examen unique

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de votre choix, (à l'OFB pour les examens organisés en Guyane) qui la transmet à l'Office français de la biodiversité.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport), pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
de deux photographies d'identité normalisées (format 35 x 45 mm et de préférence en couleur) récentes (datant de moins de 6 mois) et identiques à agraffer au présent formulaire dans le cadre réservé à cet effet (portez vos nom et prénoms au dos) ;
du certificat médical, au verso de la présente demande, attestant que vous n'êtes pas atteint de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R.423-25 du code de l'environnement (reproduit au dos de la présente demande), daté de moins de deux mois au jour de votre inscription; en Guyane, le représentant de l'Etat peut dispenser les candidats résidant des zones mal desservies du certificat médical sous réserve qu'ils produisent une déclaration sur l'honneur qu'ils ne sont pas atteints d'une affection mentionnée au 6° de l'article L.423-15 du même code
des documents ci-après relatifs aux obligations du service national, si vous êtes français et si vous avez entre 16 à 25 ans :
- vous avez moins de 16 ans ou plus de 25 ans : aucun justificatif n'est à produire
- vous avez entre 16 et 18 ans, il faut joindre à la demande :
une attestation de recensement ou le certificat de participation si vous avez déjà participé à la « journée défense et citoyenneté »
- vous avez entre 18 et 25 ans, il faut joindre à la demande :
le certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté »
ou une attestation provisoire si vous n'avez pas encore participé à la journée défense et citoyenneté, ce document comportant obligatoirement une date de validité
ou une attestation individuelle d'exemption
si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'autorisation de votre représentant légal (père, mère, tuteur ou juge des contentieux de la protection) ;
de la déclaration sur l'honneur (figurant ci-dessous) que vous aurez signée vous-même (que vous soyez mineur(e), majeur(e) ou majeur(e) en tutelle), attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription à l'examen et à la délivrance du permis de chasser listées au dos de la présente demande ;
à l'exception des demandes en Guyane, d'un chèque bancaire ou postal, dont le montant correspond à la somme du droit d'inscription à l'examen de 16€ et de la redevance pour la délivrance du permis de chasser de 30 € (15 € pour les mineurs) libellé à l'ordre de « Agent comptable de l'Office français de la biodiversité»

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Votre nom de naissance :

Votre nom d'usage(1) :

Vos prénoms :

Votre date de naissance :

Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) :

Département :

Votre adresse N° et rue :

Commune :

Code postal :

Votre nationalité :

Téléphone fixe (facultatif) : - téléphone portable :

Adresse électronique (facultatif) :

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Je demande mon inscription à l'examen et la délivrance du permis de chasser. Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription ou à la délivrance du permis de chasser, figurant au dos de la présente demande, ne m'est applicable.

Fait à :

le :

Portez votre signature (le candidat) dans le cadre ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre) :

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) :

Père Mère Tuteur (*)

dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle :

Juge des contentieux de la protection (*)

(*) Cochez la case qui vous concerne

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Nom de naissance :

Nom d'usage(1) :

Prénoms :

J'autorise le candidat désigné ci-dessus dans le cadre « identité » à s'inscrire à l'examen et à demander la délivrance du permis de chasser.

Fait à Signature du représentant légal : (et cachet du tribunal si majeur en tutelle)

le :

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de l'Office français de la biodiversité



PLANNING PERMIS DE CHASSER – ANNEE 2020

NOM :

Dès à présent, réservez les dates afin de vous rendre disponible aux formations et à l'examen.

Il n'est pas possible de panacher les dates entre sessions (un dossier avec des dates panachées sera retourné).

➔ **Merci de cocher les cases selon vos souhaits (au moins 1 case par formation).**

SESSION	FORMATIONS		Disponible à toutes les dates de formations	EXAMEN	DOSSIER A RENDRE AVANT LE :
	Organisées par la FDCRML	Organisé par l'OFB			
	FORMATION THEORIQUE Durée 2h30 La Tour de Salvagny	FORMATION PRATIQUE Durée 4 h (7h45-12h ou 13h30-17h30) Stand de St Andéol le Château		Durée 1h00 Stand de St Andéol le Château Convocation la semaine du :	
1	<input type="checkbox"/> L 10/02/20 (18h30 à 21h) <input type="checkbox"/> L 17/02/20 (18h30 à 21h)	<input type="checkbox"/> Mer 19/02/20 <input type="checkbox"/> V 21/02/20 <input type="checkbox"/> L 24/02/20 seulement à 13h30 <input type="checkbox"/> Mer 26/02/20		02 au 6 Mars 2020	29/01/2020
2	<input type="checkbox"/> L 09/03/20 (18h30 à 21h) <input type="checkbox"/> L 16/03/20 (18h30 à 21h)	<input type="checkbox"/> Mer 18/03/20 <input type="checkbox"/> V 20/03/20 seulement à 7h45 <input type="checkbox"/> Mer 23/03/20 <input type="checkbox"/> Mer 25/03/20		30 Mars au 03 Avril 2020	26/02/2020
3	<input type="checkbox"/> Mer 15/04/20 (14h30 à 17h) <input type="checkbox"/> L 20/04/20 (18h30 à 21h)	<input type="checkbox"/> V 24/04/20 <input type="checkbox"/> Mer 29/04/20		05 au 07 Mai 2020	01/04/2020
4	<input type="checkbox"/> Mer 10/06/20 (14h30 à 17h) <input type="checkbox"/> L 15/06/20 (18h30 à 21h)	<input type="checkbox"/> Mer 17/06/20 <input type="checkbox"/> V 19/06/20 <input type="checkbox"/> Mer 24/06/20 <input type="checkbox"/> V 26/06/20 seulement à 7h45		29 Juin au 03 Juillet 2020	27/05/2020
5	<input type="checkbox"/> Mer 02/09/20 (14h30 à 17h) <input type="checkbox"/> L 07/09/20 (18h30 à 21h)	<input type="checkbox"/> Mer 09/09/20 <input type="checkbox"/> V 11/09/20 seulement à 7h45		21 au 25 Septembre 2020	19/08/2020
6	<input type="checkbox"/> Mar 06/10/20 (18h30 à 21h) <input type="checkbox"/> Mar 13/10/20 (18h30 à 21h)	<input type="checkbox"/> Mer 14/10/20 <input type="checkbox"/> L 19/10/20		26 au 30 octobre 2020	23/09/2020
7	<input type="checkbox"/> J 19/11/20 (18h30 à 21h) <input type="checkbox"/> Mar 24/11/20 (18h30 à 21h)	<input type="checkbox"/> Mer 25/11/20 <input type="checkbox"/> L 30/11/20		07 au 11 Décembre 2020	04/11/2020

Attention : Toute absence à l'une ou l'autre partie de la formation annulera la participation à l'examen.
 Merci d'indiquer vos dates de formations pour la session choisie sous réserve des places disponibles.